



2021-28

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE de BLAVOZY**

Nombre de membres :
En exercice : 19
Présents : 17
Votants : 19

L'an deux mil vingt et un, le 12 avril à 18 heures 45.

Le Conseil Municipal de la Commune de BLAVOZY dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. PAILLON Franck, maire.

Date de la convocation : 02/04/2021

Présents : Franck PAILLON, Danièle VALLERY, Michel BEGON, Christine SIMON, Serge ABOULIN, Laëtitia PRADINES, Christian GIRARD, Christiane PAUZON, Bernadette PELISSIER, Gilles AUDRAS, Patrice LHOSTE, Roland SEUX, Thierry SOLEILHAC, Sébastien GAGNE, Anne-Marie TORE, Denis CLAMENS, Raymonde HABOUZIT

Excusées :

Sabine JOUVHOMME qui a donné procuration à Laëtitia PRADINES
Valérie GAGNE qui a donné procuration à Christine SIMON

OBJET : VOTE DU BUDGET PRIMITIF ANNEXE « CENTRALES PHOTOVOLTAIQUES » 2021

VU la loi 94-504 du 22 juin 1994

VU la loi 96-142 du 21 février 1996

VU le Code Général des Collectivités Territoriales

VU l'instruction budgétaire et comptable M14 applicable au 1er janvier 2021,

Après avoir entendu la présentation générale du budget primitif annexe « centrales photovoltaïques » de l'exercice 2021 ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

DECIDE l'adoption du budget primitif annexe « centrales photovoltaïques » pour l'année 2021 présenté par monsieur le Maire, ledit budget s'équilibrant en recettes et en dépenses et s'élevant :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
RECETTES :		
Prévisions	99 616.00 €	55 731.18 €
Excédent de fonctionnement reporté	14 965.18 €	11 315.39 €
DEPENSES :		
Prévisions	114 581.18 €	55 731.18 €
Solde d'exécution reporté		11 315.39 €

Le Maire,
FRANCK PAILLON



Fait et délibéré le 12/04/2021
Pour extrait certifié conforme